UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER N° 8

FACULTE DE MEDECINE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DU RÊVE MORPHINIQUE

ET DE LA MORPHINOMANIE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 29 Novembre 1910

PAR

Louis FAUCHIER

Né à Orthoux (Gard), le 12 août 1883

ANCIEN INTERNE

DES ASILES PUBLICS DÉPARTEMENTAUX, PIERREFEU (VAR) — MONTDEVERGUES (VAUCLUSE)

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

« Il serait à désirer que quelque médecin donnât une description vécue de l'ivresse morphinique »,

(Dr Paul Rodet).

(*Morphinomanie et Morphinisme*).

Examinateurs de la Thèse

RAUZIER, Professeur, *Président.*
GRANEL, Professeur,
LEENHARDT, Agrégé
GAUSSEL, Agrégé
Assesseurs.

MONTPELLIER

IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE

MONTANE, SICARDI ET VALENTIN, SUCCESSEURS

1910

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DU RÊVE MORPHINIQUE

ET DE

LA MORPHINOMANIE

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER N° 8

FACULTE DE MEDECINE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DU RÊVE MORPHINIQUE

ET DE LA MORPHINOMANIE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 29 Novembre 1910

PAR

Louis FAUCHIER

Né à Orthoux (Gard), le 12 août 1883

ANCIEN INTERNE

DES ASILES PUBLICS DÉPARTEMENTAUX, PIERREFEU (VAR) — MONTDEVERGUES (VAUCLUSE)

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

ACAD. LANGUEDOC. BIBL.

« Il serait à désirer que quelque médecin donnât une description vécue de l'ivresse morphinique »,

(Dr Paul Rodet).

(*Morphinomanie et Morphinisme*).

Examinateurs de la Thèse

RAUZIER, Professeur, *Président.*

GRANEL, Professeur, } *Assesseurs.*

LEENHARDT, Agrégé }

GAUSSEL, Agrégé

MONTPELLIER

IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE

MONTANE, SICARDI ET VALENTIN, SUCCESSEURS

1910

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

Administration

MM. MAIRET (✲)	Doyen.
SARDA	Assesseur.
IZARD	Secrétaire.

Professeurs

Clinique médicale	MM. GRASSET (✲). Chargé de l'enseig[t] de pathol et thérap. génér.
Clinique chirurgicale	TEDENAT (✲).
Thérap utique et matière médicale	HAMELIN (✲).
Clinique médicale	CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerveuses	MAIRET (✲).
Physique médicale	IMBERT.
Botanique et histoire naturelle médicales	GRANEL.
Clinique chirurgicale	FORGUE (✲).
Clinique ophtalmologique	TRUC (✲).
Chimie médicale	VILLE.
Physiologie	HEDON.
Histologie	VIALLETON.
Pathologie interne	DUCAMP.
Anatomie	GILIS (✲).
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	ESTOR.
Microbiologie	RODET.
Médecine légale et toxicologie	SARDA.
Clinique des maladies des enfants	BAUMEL.
Anatomie pathologique	BOSC.
Hygiène	BERTIN-SANS (A).
Pathologie et thérapeutique générales	RAUZIER. Chargé de l'enseignement de la clinique médicale.
Clinique obstétricale	VALLOIS.

Professeurs adjoints : MM. Ds ROUVILLE, PUECH, MOURET.

Doyen honoraire : M. VIALLETON.

Professeurs honoraires : MM. E. BERTIN-SANS (✲), GRYNFELTT.

Secrétaire honoraire : M. GOT.

Chargés de Cours complémentaires

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées	MM. VEDEL, agrégé.
Clinique annexe des maladies des vieillards	VIRES, agrégé libre.
Pathologie externe	LAPEYRE, agrégé libre.
Clinique gynécologique	De ROUVILLE, prof.-adj.
Accouchements	PUECH, profes.-adjoint.
Clinique des maladies des voies urinaires	JEANBRAU, agrégé libre.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie	MOURET, profes.-adj.
Médecine opératoire	SOUBEYRAN, agrégé.

Agrégés en exercice

MM. GALAVIELLE.	MM. LAGRIFFOUL.	MM. DERRIEN.
VEDEL.	LEENHARDT.	DELMAS (Paul).
POUJOL.	GAUSSEL.	MASSABUAU.
SOUBEYRAN.	RICHE.	EUZIÈRE.
GRYNFELTT (Ed.).	CABANNES.	LECERCLE.

Examinateurs de la thèse :

MM. RAUZIER, *président.*	MM. LEENHARDT, *agrégé.*
GRANEL, *professeur.*	GAUSSEL, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur ; qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation

A MA CHÈRE FEMME

L. FAUCHIER.

A MON PRESIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR RAUZIER

PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

L. FAUCHIER.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR GRANEL

A MONSIEUR LE PROFESSEUR-AGRÉGÉ LEENHARDT

A MONSIEUR LE PROFESSEUR-AGRÉGÉ GAUSSEL

L. FAUCHIER.

AVANT-PROPOS

Au moment d'abandonner la Faculté de médecine, notre pensée se reporte naturellement vers tous ceux qui, d'une façon désintéressée, se montrèrent bons pour nous.

Qu'ils reçoivent l'assurance de notre profonde gratitude.

Aux étudiants sans fortune qui triment pour arriver, nous donnons un souvenir ému. Nous avons connu leurs combats.

Nous prions respectueusement M. le professeur Rauzier d'agréer l'expression de notre reconnaissance. Il nous a accueilli avec bienveillance et nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre thèse inaugurale.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DU RÊVE MORPHINIQUE

ET DE

LA MORPHINOMANIE

Dès le début de nos études médicales, nous avons eu sous les yeux des exemples de morphinisme. Plus tard, dans les asiles, nous avons pu étudier à loisir d'autres victimes du grand poison intellectuel.

En dehors de ce champ d'observation, il nous a été donné de compter dans nos relations plusieurs morphinomanes avérés. A ceux-là nous nous sommes attaché ; nous avons eu leurs confidences, nous connûmes leurs désespoirs. Deux sont morts que nous avons suivis jusqu'à leur dernière heure.

Impressionné par de tels exemples, nous avons voulu connaître dans ses manifestations, dans ses effets, cette chose prestigieuse qu'est la morphine. Sur nous-même nous l'avons expérimentée le plus froidement possible. Cette tentative nous a appris quelque chose. Avec certaines considérations sur les causes, la prophylaxie et le

traitement de la morphinomanie, elle sera le sujet de ce travail.

Nous n'ignorons pas que nous n'ajouterons rien d'absolument nouveau à ce qui a été dit sur ce point ; que de magistrales études ont précédé notre faible effort. Cependant nous avons pensé qu'une expérience tentée délibérément sur nous-même, serait tout au moins intéressante ; qu'une description vraie, scrupuleusement faite de ce qu'est le délire morphinique risquait de n'être pas inutile.

Au moment d'écrire leur thèse inaugurale, la plupart des étudiants jettent un regard interrogateur et navré sur leur faible bagage scientifique. Nous nous sommes tâté de la sorte, et nous avons vu combien il nous fallait être modeste dans nos prétentions. A la bienveillance de nos juges, nous présentons, avec ses faiblesses, cette œuvre en tous points personnelle.

Voici quelle sera la division de notre sujet :

I. Qui devient morphinomane ?

Comment devient-on morphinomane ?

II. Du rêve morphinique. Compte-rendu d'une expérience personnelle.

Analyse d'observations.

III. Du traitement de la morphinomanie.

IV. Considérations sur la prophylaxie de la morphinomanie.

CHAPITRE PREMIER

« On entre dans la morphinomanie par trois portes, disait Ball : celle de la douleur, celle du chagrin ou celle de la volupté » ; ce qui revient à dire que l'on devient morphinomane par thérapeutique, par besoin d'apaisement moral, par curiosité malsaine.

De même qu'il n'est pas possible de ne pas condamner, en conscience, l'homme qui tient un « assommoir », de même on doit jeter l'anathème au médecin qui vulgarise le poison ou qui le procure complaisamment, au pharmacien ou au droguiste qui le délivre pour l'appât du gain, et qui, selon une expression de mauvais goût, « se fait marchand de paradis comme on se fait marchand d'absinthe ». Parmi les morphinomanes, ceux-là vraiment sont intéressants qui sont redevables à la thérapeutique de leur intoxication. Nous devons les plaindre ; et c'est le devoir du médecin d'essayer de les sauver, puisque son art les a perdus. Il est trop vrai qu'à ceux qui souffrent dans leur corps, il peut être dangereux de révéler l'opium. Nous avons lu quelque part qu'une jeune femme du monde, après avoir reçu de son docteur deux in-

jections de chlorhydrate de morphine (à 0,01 centigramme.) était devenue morphinomane invétérée. De tels exemples sont aussi nombreux qu'édifiants.

S'il est vrai que l'opium est la grande ressource du médecin, s'il est vrai que la morphine le rend plus fort que la douleur, cet alcaloïde peut faire de lui tantôt un ami dangereux parce qu'irréfléchi, tantôt un malfaiteur conscient et sans vergogne. L'initiation inutile, la complaisance à continuer une thérapeutique superflue, sont trop souvent les deux grandes fautes du praticien.

Nous avons ensuite les deux autres classes de morphinomanes : les désolés et les curieux. Les désolés qui cherchent dans l'hypnose une sédation passagère ; ils sont rares. Nous croyons même sincèrement que les grandes douleurs, que les vrais chagrins n'ont rien qui puisse s'accommoder de la volupté. Dans son roman l' « Evangéliste », Daudet fait une allusion ironique et fine à cette façon de se consoler : « cette pauvre de Lostande ; encore une qui n'est pas heureuse... tu as lu la mort de son mari, cette chute de cheval aux grandes manœuvres ?...

» Elle n'a pu s'en consoler... seulement, elle, pour oublier, elle a ses piqûres... Oui, elle est devenue, comment dit-on ? Morphinomane. Toute une société comme elle... »

Il faut avoir goûté à la morphine, il faut savoir avec quels raffinements, sous l'influence de ce narcotique, on analyse, on distille, on déguste son chagrin, pour comprendre que seuls, les prédisposés recourent à leur piqûre pour fêter leurs désespoirs.

Quels sont-ils ces prédisposés ? où sont-ils donc ces glorieux qui sont marqués au front ? Les dégénérés, les névropathes, dont la volonté est diminuée au point que parfois on la dirait abolie ; les impulsifs qui composent cette armée innombrable où se recrutent les joueurs, les bu-

veurs, les semeurs de bombes, les apôtres bien souvent, tous ceux-là sont désignés. Sont-ils oisifs, ils cherchent un moyen de vaincre l'ennui qui les tue. Néron brûlait Rome. Eux, presque toujours se contentent de porter des atteintes sans nombre à l'édifice branlant qu'est leur organisme. Ils ont eu d'ailleurs un grand-père vaguement ataxique, un père éthylique, une mère irritable. Mais à cela personne n'a pris garde. Ils sont considérés, ils ont devant eux de belles espérances, à leur disposition une fortune respectable. Ne craignez pas qu'ils s'adonnent aux exercices brutaux qu'affectionnaient leurs ancêtres ; ils méprisent le sport ; leurs aspirations sont plus hautes. On rêve maintenant, on élève sa pensée jusqu'à de lointains au-delà, on est décadent délicieusement. La vie est bête après tout, pour ceux auxquels l'effort pèse.

Le coup de seringue magique les arrachera aux contingences d'ici-bas pour les jeter dans un rêve somptueux, auquel, il est vrai, succèdera un haut-le-cœur désespérant. En cela surtout, l'exemple est pernicieux, le prosélytisme est facile. Parce que Verlaine, Baudelaire et tant d'autres qui avaient du génie ont roulé dans les pires orgies, parce que ce dernier a déclaré en de beaux vers, que les mortels « les moins sots, hardis amants de la démence, vont se réfugiant dans l'opium immense », il faut, n'est-ce pas, « cultiver son hystérie », sa lâcheté, et se soustraire aux obligations sociales. Essayez de crier casse-cou à ces hommes qui vont au gâtisme, à la déchéance totale, avec ce cœur léger et ce regard brillant ; sagement sermonnez-les. Ils vous diront qu'ils savent. Peut-être même, par un retour charitable, vous offriront-ils de partager leur rêve égoïste.

La morphine est le poison intellectuel, a-t-on dit. Cela est vrai en général, moins que jadis cependant. Les hom-

mes de lettres, les hommes d'Etat, les savants, les penseurs, succombent trop souvent à ses charmes, pour les raisons que nous avons dites. On peut être intelligent et faible, génial et débile, spéculateur et impulsif. Mais d'autres aussi, qui ne forment pas une classe sélectée, paient un lourd tribut à la morphine. Tels sont : les filles de joie, les piliers de cercles et de tripots, en un mot les ratés, les déchets de la société. Ce poison intellectuel devient celui de la crapule.

CHAPITRE II

Nous croyons inutile de décrire les divers moyens employés pour introduire la morphine dans l'organisme. Qu'il y ait des mangeurs de morphine comme il y a des mangeurs d'opium, que certains s'administrent l'alcaloïde en suppositoires ou sous forme de lavements, cela nous intéresse à un faible degré. Nous savons trop que l'injection hypodermique est le mode le plus pratique, le plus répandu, le seul employé généralement. C'est, d'ailleurs, le procédé dont nous avons usé pour nous-mêmes.

Notre expérience personnelle comprend deux séries de six piqûres. Entre les deux, nous avons mis un intervalle de quinze jours. Dans cette auto-observation, on verra de quelle manière nous avons dû augmenter les doses progressivement. La prudence extrême que nous avons mise à jouer ce jeu dangereux, nous a préservé du piège funeste.

Nous n'aurons pas le front de dire que nous avons été poussé à notre expérience seulement par la curiosité scientifique ; il y a toujours quelque chose de malsain au cœur de l'homme. Nous pouvons affirmer cependant qu'à l'a-

vance, nous avions réglé toutes les conditions de notre tentative ; nous voulions bien nous morphiniser, mais nous étions aussi bien décidé à ne pas nous intoxiquer définitivement.

Expérience Personnelle

(Internat de l'Asile de Montdevergues)

Le 15 mars 1909, à dix heures du soir, je fis ma première piqûre au chlorhydrate de morphine, à la dose de 0 gr. 01 dans le tissu cellulaire sous-cutané, partie externe de la cuisse. J'avais pris du lait à mon dîner de sept heures. Je continuai, d'ailleurs, à suivre ce régime pendant le repas qui devait précéder l'injection.

Les premières sensations furent désagréables. Pendant vingt minutes, montre en main, je ressentis de vagues douleurs dans les articulations, dans le genou notamment, quelques légères crampes d'estomac, accompagnées de coliques passagères, des démangeaisons assez intenses à la face antérieure des cuisses, au gras des mollets. Puis, durant un instant, plus rien, sinon que déjà je constatai un bien-être particulier ; mon lit était plus souple, les objets de ma chambre me semblaient plus familiers, mon corps paraissait plus léger. J'eus en même temps deux impressions désagréables : mes camarades d'internat, qui jouaient dans une chambre voisine de la mienne, faisaient avec de la monnaie un bruit que je trouvai insupportable ; en outre, je dus tourner le commutateur électrique qui était à ma portée, mes yeux ne pouvant soutenir la clarté de la lampe. Cela fait, et lorsque tout fut rentré dans le silence, je commençai à connaître l'euphorie morphinique. La nuit me fut douce ; je ne puis guère exprimer au-

trement la béatitude éprouvée. Je ne ressentis, à vrai dire, rien d'extraordinaire ; je n'eus ni illusions, ni hallucinations. Mes mouvements respiratoires étaient plus faciles, plus amples. Je songeai à mes affaires, à mes occupations, à mes ennuis. Tout ce qui était naguère ardu m'apparaissait facile ; certains problèmes de la vie réelle se présentaient à moi sous une forme nouvelle, m'apportaient leur solution toute prête. J'étais là, immobile, figé, étendu sur le dos, les yeux fermés, les bras au long du corps, satisfait, ne désirant rien. Je m'endormis vers les cinq heures du matin, je me levai à huit, dispos, le regard clair, la voix forte. Je me lotionnai la tête à l'eau fraîche et déjeunai de bon appétit. Aucun trouble somatique constaté.

16 mars. — Piqûre à neuf heures du soir, encore à 0 gr. 01. Mêmes sensations prémonitoires, plus nettes peut-être parce que je les attendais : douleurs articulaires, poids à l'épigastre, borborygmes, prurit. Même euphorie, même satisfaction complète après vingt minutes exactement. Mais, cette fois, le bien-être dura moins. Dès une heure du matin je commençai à m'agiter dans mon lit — Mauvais signe quand on se retourne sous la morphine — De plus je suai abondamment. La veille je n'avais pas remarqué cette diaphorèse. Mon insomnie devint pénible, comme lorsqu'on a pris trop de café ; je m'endormis tard, vers 4 heures du matin. Au lever, à 8 heures, j'étais pâle, un peu las, pas autre chose. Je déjeunai de bon appétit.

17 mars. — Dix heures, deux centigrammes de morphine. Après un quart d'heure, sensation angoissante de vertige. Il me semblait que je tournais dans le vide à grande vitesse, autour de mes pieds comme axe.

Cela dura peu. Je me remis de ma frayeur et profitai

de mon bien-être. Une harmonie voilée, vague, lointaine mais délicieuse venait par intermittences à mon esprit. Ce n'était rien, c'était à peine perceptible, mais c'était bon. Diaphorèse abondante, sommeil tardif vers six heures. Lever à dix heures. Tête un peu lourde, migraine légère, le tout vite dissipé. Je ne pris pas mon premier déjeuner ; bon appétit à midi, bonne journée.

18 mars. — Instruit par l'expérience, j'augmentai encore la dose, que je portai à deux centigrammes et demi. Mal m'en prit. Je dois dire que j'eus le tort de ne pas me coucher assez vite. Comptant sur vingt minutes de répit, je voulus les utiliser en allant et venant. L'effet ne se fit pas attendre. Des vomissements douloureux se produisirent pendant un quart d'heure. J'absorbai un litre d'eau tiède pour favoriser l'évacuation de la morphine. Quand l'antipéristaltisme stomacal eut cessé, je pris du café. Une heure après, je m'endormais, éreinté. Le lendemain, j'avais « mal aux cheveux », ma langue était blanche, je ne pus déjeuner, j'étais très pâle. Dans la journée, tout s'arrangea ; le soir, j'étais prêt pour la récidive. D'ailleurs, je désirais ma piqûre plus que jamais. L'habitude était prise. Je n'aurais pu dormir.

19 mars. — Trois centigrammes. Nuit excellente, qui me dédommagea de celle de la veille. Hallucinations auditives, musicales surtout. L'harmonie était vague, lointaine, perceptible à peine. Bon réveil le lendemain. J'étais très pâle. A signaler que dans l'après-midi je fus pris d'une grande lassitude et d'un sommeil irrésistible. Je dormis profondément pendant trois heures, et me réveillai dispos.

20 mars. — Piqûre à minuit. J'injectais trois centigrammes et demi. (Je note que toutes mes solutions étaient pré-

parées par moi-même, de la façon la plus aseptique, et rigoureusement dosées.) L'euphorie vint à point. Elle fut traversée cependant par des frayeurs. Un meuble qui craquait, un chat qui miaulait, mon feu qui pétillait me surprenaient, m'épouvantaient parfois. Je dois dire que j'avais du feu toute la nuit. Sa clarté, qui dansait dans la chambre, m'était utile ; les ténèbres m'auraient impressionné péniblement. Ces terreurs nocturnes, quoique intenses, ne me faisaient par surgir ; je les supportais bien. Je crus même remarquer qu'elles m'étaient douces parfois, tant il est vrai que tout le paradoxal et tout le contradictoire se rencontrent dans cette ivresse. Je notais encore les hallucinations auditives, les seules d'ailleurs qui se présentassent à moi. De nouveau la cantilène douce et touchante m'enveloppa, m'attendrit ; je pleurai. Il me serait impossible de dire par quel processus j'en vins à ces larmes, qui n'avaient rien d'amer. Diaphorèse, sommeil à cinq heures ; lever à neuf heures, salué par des vomissements. Mauvaise journée, tête lourde, pas d'appétit.

Ma première série de piqûres était terminée. C'était bel et bon, mais la nuit m'attendait. Pour y résister mieux, je m'aidais des circonstances. J'allais dîner en ville, je bus en compagnie, je fus au spectacle, je n'entrais que fort tard. Je trouvais bêtes tous les divertissements ; le vin me parut mauvais, le repas détestable. Toutefois, cette escapade m'avait fourni la diversion nécessaire. Je revins chez moi au jour levant, je me couchais, fatigué, et dormis un peu. La nuit suivante, je pus reposer en prenant 0,50 centigr. de véronal, dont l'effet fut sûr et assez prompt. Les jours suivants, à l'heure critique, je pensais invariablement à ma piqûre, je la désirais. Je sus me contenir.

A noter qu'à partir de la cinquième injection, j'avais présenté une constipation opiniâtre, que je combattis par

des laxatifs. Ce dernier trouble, le plus durable, me fut le plus pénible après les vomissements. Il s'amenda et disparut en quelques jours. J'étais très fier de n'avoir pas cédé au penchant acquis. Toutefois, si je m'étais examiné sévèrement, j'aurais constaté avec quelle impatience j'attendais le moment licite de retomber dans mon habitude.

Je ne décrirai pas jour par jour la seconde partie de mon expérience. Je dirai seulement que, le cinq avril, je recommençais par une dose initiale de deux centigrammes, et que, chaque jour, j'augmentais d'un centigramme. Ma dose maxima fut donc de sept centigrammes. Ma technique s'était perfectionnée. D'abord, le lieu d'élection n'était plus la cuisse. Je me piquai au flanc. C'était plus commode, moins douloureux. En outre, je savais désormais que l'immobilité absolue s'impose, même pendant la période prémonitoire, si on ne veut pas risquer les vomissements. Mes sensations voluptueuses furent de plus en plus intenses. Je connus le délire conscient. Cette dernière forme de l'ivresse morphinique m'avait échappé auparavant. La personnalité est absolument dédoublée. Il y a le moi raisonnable, qui se retire dans l'ombre, qui laisse le champ libre au moi délirant. Celui-ci est le roi de l'heure, il pense, il spécule, il imagine. Cette portion de l'intelligence est développée au suprême degré, elle est accrue extraordinairement, si bien que l'autre moi, celui qui s'efface, qui regarde froidement, admire sans réserves le moi qui bat la campagne.

Nulle part nous n'avons vu signaler ce dédoublement de la personnalité. C'est parce que nous l'avons nettement constaté, que nous avons cru devoir le souligner. Notre délire revêtit toujours la forme raisonneuse. Nous faisions des théories, nous inventions des systèmes. Quant aux hallucinations, celles de l'ouïe seules nous furent ré-

vélées ; encore étaient-elles exclusivement de nature musicale. Nous n'avons jamais entendu de voix.

L'euphorie, toujours très réelle, avait, chaque jour, une durée plus courte. Nous sentions bien qu'il eût fallu renouveler la piqûre dans le courant de la nuit.

Inutile de dire que ces heures séduisantes laissèrent après elles un regret amer ; que nous dûmes nous distraire artificiellement pour combattre le noir qui nous envahissait, qu'il nous fut indispensable de nous astreindre, pendant quelque temps, à une vie très active, pour ne pas trouver la vie « bête », comme un vulgaire intoxiqué.

Dans le domaine intellectuel, nous conservâmes pendant quelques jours une apathie intense, et une remarquable inaptitude au travail, un manque de décision très sensible.

Ce sont surtout les troubles somatiques que nous devons signaler. Apparemment, l'appareil respiratoire n'eut pas à souffrir de cette épreuve ; la circulation ne nous parut pas non plus modifiée. Nous nous astreignîmes à compter nos pulsations, dont le chiffre, malgré tout, resta normal. Au point de vue digestif, il en fut autrement. La constipation déjà signalée reparut, dès le début de la deuxième série de piqûres. Elle persista jusqu'à la fin de l'expérience. Celle-ci terminée, elle fit place à une diarrhée profuse, qui ne céda qu'à un purgatif salin. De plus, nous constatâmes une décoloration marquée des fèces, qui devinrent grisâtres. Ce phénomène nous surprit beaucoup et nous effraya d'abord. Nous ne pouvions nous imaginer que quelques malheureux centigrammes de morphine pussent produire un effet si marqué. L'alcaloïde aurait donc entravé davantage la fonction biliaire qui, normalement, s'accomplit chez nous avec difficulté ? Enfin, comme der-

nier signe, nous avons noté un trouble prononcé des urines, à partir de la huitième piqûre.

Ainsi, douze injections, dont le bilan n'a pas atteint quarante centigrammes, nous ont appris ce qu'était l'ivresse morphinique ; mais, en revanche, elles nous ont procuré des troubles gastro-intestinaux et urinaires. Elles nous ont aussi montré en petit ce que pouvait être l'état de besoin. Pour contempler un tableau séduisant, nous avons entrevu l'imminence d'un effrayant danger.

Observation première

Personnelle

L. T..., ouvrier boulanger, habitant Marseille, asthmatique, âgé de quarante ans, souffrait depuis l'âge de 36 ans d'angoisses respiratoires intermittentes. Pendant deux ans, les cigarettes de datura le soulagèrent tant bien que mal. Un beau jour, son médecin, qu'il obsédait, le piqua à la morphine. L..., très sobre lui-même, était fils d'alcoolique. La première injection qu'il reçut contenait un centigramme de chlorhydrate de morphine, sans atropine. Il connaissait désormais le remède, qui, d'ailleurs, l'avait soulagé parfaitement ; il voulut en user. Son médecin, qui ne tarda pas à voir l'imprudence qu'il avait commise, refusa carrément de nouvelles ordonnances. L... s'aboucha avec un commis de droguerie, qui lui procura sa morphine en poudre. Il faisait lui-même ses solutions, à la hâte, sans précaution aucune. Le 10 novembre 1905, il entre à l'Hôpital de la Conception, dans le service du docteur Alezais, pour se guérir d'une diarrhée incessante, avec ténesme. Il avoue sa manie ; il en était à deux grammes par jour. Après l'avoir isolé dans une cellule, on es-

saie de le priver de ses piqûres. Son entérite ne fait qu'empirer. L... meurt dans l'adynamie le lendemain de son entrée à l'hôpital, après avoir présenté dans la nuit plusieurs crises épileptoïdes. Sur le corps du défunt, dont l'autopsie n'a pu être faite, nous avons trouvé des cicatrices nombreuses d'abcès, siégeant surtout aux cuisses, aux mollets, aux bras. Au niveau des piqûres récentes, faites aux bras, nous avons découvert de petites taches sombres, noirâtres, bleuâtres même, avec de la bonne volonté. Etaient-ce les taches bleues des morphinomanes ? Nous n'osons l'affirmer. Ce qui plaiderait en leur faveur, c'est que ces taches n'existaient qu'aux bras, où la piqûre pénètre généralement dans le derme, et non dans le tissu cellulaire sous-cutané.

Observation II

(Personnelle)

P. M..., âgé de vingt-huit ans, avocat, atteint de bronchite chronique depuis deux ans, a commencé, il y a un an, à se piquer à la morphine. Il emploie des solutions de chlorhydrate. Il possède une technique parfaite et procède aseptiquement. Aucun abcès à signaler.

Dès que nous eûmes fait sa connaissance, quoiqu'il fût plus âgé que nous, nous nous liâmes de camaraderie. En gourmet, il choisissait les moments propices pour se piquer. Il en était alors à 2 grammes. Il avait remarqué une amélioration de ce qu'il appelait sa bronchite chronique, depuis qu'il usait de la morphine. Il s'amaigrissait pourtant et toussait toujours. Mais, comme son euphorie était continuelle, de par la distribution des piqûres dans le cours de la journée, il ne souffrait pas. Il nous fit des

confidences extraordinaires ; il croyait aux revenants, depuis qu'il avait vu les esprits de Socrate, d'Aristote, du Christ, etc.

Voici le détail qui nous intéressa surtout dans ses révélations : comme nous, il signalait le dédoublement de la personnalité. « Il y a en moi l'aliéné et l'être raisonnable. » Pendant les six mois que je le suivis, je constatais les progrès de son abrutissement et de sa déchéance physique. Subitement, il mourut d'une hémoptysie foudroyante. Il était tuberculeux (anévrisme de Rasmussen). Il en était à quatre grammes. La dose n'était pas énorme ; pour un bacillaire, c'était suffisant.

Observation III

(Personnelle)

J. C..., trente ans, lieutenant d'infanterie de marine, était revenu morphinomane du Sénégal. Fiancé avant son départ, il devait se marier à son retour. La nostalgie, l'amour, la chaleur tropicale eurent raison de sa volonté. D'abord, il se procura l'opium, qu'il fuma ; il eut ensuite recours à l'éther, à la cocaïne, au haschich, à la morphine. Seule cette déesse sut le retenir. Il fit tant et si bien qu'il en était à dix grammes quand il revint en France. Sa maigreur, sa faiblesse visible, son teint subictérique, l'obligèrent à tout avouer. Sa fiancée, qui l'aimait, voulut malgré tout l'union immédiate. Elle était certaine de le guérir, disait-elle. Nous connûmes J. C... quelque temps avant son mariage, auquel nous assistâmes. Le jour de la noce, il eut une assez bonne contenance. Il nous avoua que pour atteindre ce but il avait forcé la dose.

Toutefois, il fit preuve d'une indifférence et d'une apathie remarquables. Une fois marié, il fit un effort louable et courageux. Progressivement, il se mit à réduire sa ration quotidienne. Il revint à quatre grammes. Sa femme, qui suivait ses tentatives et ses progrès, était tout heureuse et s'attribuait en partie les honneurs de la cure. Quelques jours après, elle trouva son mari pendu au ciel du lit. J. C... nous avait confié que son euphorie était depuis six mois traversée par des hallucinations visuelles, nocturnes, terrifiantes. Il entendait, en outre, des sons discordants, qui l'effrayaient. C'est dire que sa lune de miel de morphinomane était passée. Son ivresse, pénible, douloureuse même, lui était pourtant indispensable.

Il y a donc dans la morphinomanie plusieurs périodes : la première, euphorique, à laquelle nous avons voulu goûter ; la seconde, d'intoxication, qui suit de près la précédente. L'intoxiqué est un homme perdu, qui ne peut plus reculer. On signale à cette règle de bien rares exceptions. La troisième période est celle de la cachexie finale. On a prétendu qu'il fallait deux mois environ d'habitudes morphiniques régulières, pour risquer l'intoxication irréparable. Nous avons connu un jeune dégénéré, qui est devenu morphinomane avéré en quinze jours. Voici en quelques mots son observation :

S. B..., commis des postes, se livrait à la boisson, absinthe et eau-de-vie, depuis l'âge de 21 ans. A 30 ans, il rencontra un pharmacien imbécile qui, sous le prétexte fallacieux de le guérir de son alcoolisme, lui révèle la morphine. En quinze jours, S. B... atteignait la dose étonnante de 0,50 centigr. Il fut trouvé comateux dans son lit,

et mourut après avoir présenté tous les symptômes de l'intoxication morphinique.

Les mathématiciens ont l'avantage des formules. Il nous apparaît qu'il est indispensable, parfois, de fixer, de condenser, de formuler de façon brève, certaines données. C'est pourquoi nous avons cru pouvoir exprimer en un sonnet, qui est la forme la plus brève et la plus concise du poème, les sentiments et les sensations éprouvées pendant le cours de la veille morphinique. Nous insistons sur ce titre, car on ne dort pas sous la morphine. Nous avons tâché, pour être dans notre rôle, de revêtir la personnalité du morphinomane.

Veille morphinique

Voilà, le geste est fait... J'ordonne qu'à mes yeux
s'éclipse, tout entier, le réel éphémère ;
j'empoignerai les crins de l'ardente chimère
qui m'entraînera dans son vol capricieux.

L'épouvante est exquise au cœur licencieux.
Las des ternes amours que la vie énumère,
épris des effrois purs dont l'hypnose est la mère,
je veux mourir un peu pour m'élever aux cieux.

Mon corps s'allège enfin ; ma poitrine ouatée
connaît l'oppression douce et bien supportée.
Je vais analyser le délire voulu.

Je ne dormirai pas... Dans la nuit musicale,
tout en s'abandonnant à l'Erreur colossale,
mon Rêve tâchera d'effleurer l'Absolu.

CHAPITRE III

Trois méthodes ont été préconisées pour le traitement de la morphinomanie :

1° La méthode rapide, c'est-à-dire que la suppression du toxique se fera en six à huit jours ;

2° La méthode lente, en plusieurs mois ;

3° La méthode mi-lente, du professeur Joffroy. Elle tient le milieu entre les deux extrêmes.

Aucune d'elles n'est efficace, selon nous. La plupart des cures rapportées n'ont pas été faites chez des morphinomanes, car il faut bien distinguer le morphinisé du morphinomane. De même qu'on n'est pas dipsomane parce qu'on s'est saoûlé quelquefois, de même quelques piqûres ne créent pas la morphinomanie.

Nous avons connu des gens de nos amis, qui se piquaient par dilettantisme, à l'occasion d'un chagrin, d'une douleur, du désœuvrement, voire même d'une joie. Ils n'étaient pas morphinomanes ; nous sommes même convaincu qu'ils ne le seront jamais. C'était imprudent, dangereux, au plus haut point. A leurs risques et périls, ils jouaient avec le feu. Le véritable morphinomane, tout

comme l'alcoolique, présentera des accidents graves si on le prive de son poison, qui lui est plus nécessaire que son pain de chaque jour.

En admettant qu'un traitement pût être efficace (et nous croyons que dans ce cas la méthode mi-lente serait toute désignée), le médecin ne possèderait pas les moyens de l'appliquer intégralement. Prenons comme type le sujet le moins incommode, qui vient lui-même avouer sa manie et supplier qu'on l'en guérisse. S'il est vraiment intoxiqué, il est certain qu'il ne pourra supporter l'abstinence. Nous croyons la méthode psychotérapique aussi ingénieuse qu'impraticable. Un de nos maîtres nous citait l'exemple de ce colonial de bonne volonté, qui voulait guérir. On commença par lui dire qu'il était nécessaire de le préparer longuement avant de commencer le traitement. Ainsi qu'il avait été convenu, pour une période de 20 jours, on lui procura, pendant trois jours seulement, la dose de 20 grammes, à laquelle il avait été habitué. Le quatrième jour, on la diminua de deux centigrammes ; le malade s'en aperçut et dit le chiffre exact de la quantité soustraite. N'ayant plus confiance en son médecin, il se fâcha et quitta la clinique. C'était son droit ; la loi permet la contention des seuls aliénés. Nous sommes d'avis qu'il serait souhaitable de pouvoir, malgré lui, retenir le morphinomane en traitement. Ce serait une atteinte à la liberté individuelle, soit, mais elle aurait sa raison d'être. Reste à savoir si le collapsus cardiaque, les symptômes cholériformes, la diarrhée profuse, le *delirium tremens*, le refroidissement et la cyanose des extrémités, ne risqueraient pas, trop souvent, de nous faire regretter ce vœu imprudemment formulé.

Combien souvent des morphinomanes privés de leur poison, soit par la misère, soit par les circonstances, se sont

livrés à des actes délictueux et criminels. Comment peut-on comprendre qu'il soit possible de les traiter quand ils sont dans des dispositions d'esprit telles que les machinations les plus honteuses et les plus viles leur sont possibles. L'honnête homme vole, la femme vertueuse se prostitue. Sur ceux-là encore, la médication psychothérapique préconisée par Joffroy et défendue par notre maître, le professeur Grasset, la seule acceptable d'ailleurs, a toutes les chances d'échouer.

Nous empruntons au docteur Paul Rodet les deux exemples suivants. Le premier est celui d'une honnête femme, qui se vend pour de la morphine. Le second est présenté sous forme de lettre. C'est un médecin morphinomane, persécuté-persécuteur et interprétateur, qui annonce au directeur du *Gil Blas* la détermination qu'il a prise de punir sa femme, qu'il croit coupable.

Il suivit point pour point le programme qu'il s'était tracé. Son crime accompli, il se tua.

Observation de Mme X...

Morphinomanie — Morphinisme (Docteur P. Rodet)

Habituée à prendre depuis longtemps de la morphine, elle s'en injectait, depuis un mois, cinquante centigrammes, en trois fois, dans la journée. A bout de ressources et de morphine, ne pouvant se livrer au moindre travail rémunérateur, elle voyait avec désespoir sa provision s'épuiser et sentait qu'elle allait bientôt se trouver dans l'impossibilité de prendre de la morphine.

Que faire dans une pareille alternative ? Vendre et engager tous les objets de quelque valeur qu'elle possédait ?

Mais il y avait beau temps qu'il ne restait plus rien à vendre chez elle qui pût être vendu, qui pût être échangé contre seulement quelques centigrammes du sel tant désiré.

Il y avait longtemps qu'on avait pris sur la nourriture de chaque jour de quoi subvenir aux frais de l'aliment nouveau qui, quoique artificiel, ne s'était pas moins imposé comme beaucoup plus nécessaire, et malheureusement aussi comme beaucoup plus dispendieux que ce pain de tous les jours. Il y avait longtemps qu'on avait tant et si bien rogné sur la nourriture ordinaire, que les trois quarts de l'argent gagné passaient chez le pharmacien, comme cela se produit chez la majorité des ouvrières morphinomanes de Paris. On avait d'abord supprimé le café, puis le vin, puis la viande. Depuis de longues semaines, l'appétit diminuait proportionnellement, et l'on se contentait de légumes et d'eau.

Puis, enfin, les économies disparaissaient, et, ne voyant plus rien à engager, on avait fait comme sur les navires en détresse : on avait réparti l'argent dont on pouvait disposer. On fit ici, bien entendu, la part de plus en plus grande pour la morphine, en rognant de plus en plus sur la nourriture. Et cependant, le jour avançait où, malgré tous ces calculs, on n'aurait plus d'argent pour acheter du pain. Le moment terrible, l'heure tant redoutée, approchait, où l'on n'aurait plus les moyens d'acheter la solution quotidienne chez le pharmacien.

Depuis quelques jours, X... ne mangeait plus que du pain sec. Quant à emprunter quelque argent, il n'y fallait pas songer. Endettée chez tous les petits fournisseurs, sa situation critique était connue de tous. « J'aurais toujours pu avoir du pain, disait-elle, mais c'est de l'argent qu'il me fallait, et il m'eût fallu tendre la main. »

Enfin, le jour fatal arrive, il y avait eu assez de morphine pour faire les premières piqûres, celles du matin. Le flacon était vide. Mais laissons parler la malade : « A l'heure ordinaire de l'après-midi où je me faisais mes autres piqûres, il n'en restait plus un centigramme ; je commençais alors à ressentir les effets de la privation que j'avais déjà subie une autre fois, et dont je me souvenais. Cette idée, toute d'imagination, contribuait ainsi à augmenter le malaise réel et véritable qui allait s'accentuant. Il semblait, au bout de deux à trois heures d'attente, qu'on m'enfonçait des clous dans la tête et l'estomac. Vers le soir, j'eus une diarrhée incoercible, avec des vomissements qui ne cessaient pas. J'avais froid et chaud en même temps, et je ressentais de petits frissons dans tout le corps. Je me couchai alors, espérant que le sommeil viendrait à mon secours ; ce fut peine perdue. Je ne pouvais rester en place ; je circulais du long en large dans ma chambre. Un moment même, je me mis à courir. Je ne savais que faire pour calmer des douleurs qui siégeaient partout, surtout dans le creux de l'estomac, dans le ventre et dans la tête. J'agitais les mains, je me frappais la poitrine. Le soir était venu et, avec le soir, l'heure de ma troisième piqûre habituelle, et je n'avais pas pris un milligramme de morphine depuis huit heures du matin. Je devins comme ivre, ma tête bouillonnait, je me sentais comme étouffer. Au milieu de ces souffrances intolérables, alors que j'utilisais le peu de raison de mon cerveau détraqué à chercher le moyen de me procurer *quand même* la morphine, à ce moment, en effet, j'aurais tué quelqu'un si ce meurtre m'eût procuré une piqûre de morphine... C'est alors qu'une idée folle me traversa la tête. Il était dix heures du soir environ. Je descendis comme une folle les escaliers de ma maison, et

j'accostais un monsieur sur un trottoir. Je devais ressembler à une femme grise, car, en effet, j'étais ivre... Il me regarda quelque temps et m'emmena. »

Confession du Docteur P..., de Lyon

Morphinomanie et Morphinisme (Dr Paul Rodet)

Lettre qu'il adressa avant son crime au directeur du *Gil Blas* :

« Monsieur le Directeur,

» Je vous envoie, sur un drame qui va se passer prochainement à Lyon, et qui ne sera point banal, je vous le jure, des détails que je pourrais appeler avant la lettre, et qui, publiés au moment même où la nouvelle de son accomplissement vous parviendra, ne sauraient moins faire que d'intéresser vos nombreux lecteurs.

» Voici les faits : Je me suis marié, il y a deux ans et demi, avec une jeune fille que, comme tous les jeunes maris (j'ai trente-quatre ans), je croyais pure, aimable, de bon caractère, bref, accomplie.

» Dès le lendemain, je crus constater qu'elle n'était point vierge, mais je ne pus en être sûr, et le fait me paraissait si improbable que, bien que médecin, je ne m'arrêtai pas à cette idée. Dans la suite, je crus remarquer chez ma femme une coquetterie extraordinaire ; il me semblait qu'elle dévisageait les passants d'une manière un peu hardie ; mais, comme elle ne sortait presque pas de chez elle, et que là elle était en compagnie de ma mère, je vécus sans aucun soupçon. Je souffrais seulement de son caractère désagréable, et bientôt je me trouvais si mal-

heureux que je me livrais à la morphine, ce funeste poison à la mode. J'en arrivais, au bout de peu de temps, à me faire de nombreuses piqûres.

» Ma femme s'en aperçut-elle ? La chose est possible. Je crois pourtant qu'elle lui fut révélée par mon frère, pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Toujours est-il qu'ils devinrent bientôt amant et maîtresse. Ils surent si bien cacher leur liaison que, alors même que nous habitions tous quatre ensemble, ni ma mère, ni moi ne remarquâmes rien de particulier dans leur allure. Plus tard, elle devint grosse (et certaines particularités me rendent sûr que l'enfant était de mon frère) ; elle accoucha, il y a quatre mois, d'un bébé ressemblant merveilleusement au pharmacien. Il fut le parrain de l'enfant, et la mère, comme consolation, voulut absolument qu'il porta mon nom de Léon.

» Un beau jour je pris le parti de les accuser tous les deux du forfait que je soupçonnais ; mais ils jurèrent leurs grands dieux, leur parole d'honneur qu'ils étaient innocents. Bien que nullement rassuré, j'attendis les événements. Ma femme, voyant mon esprit dirigé vers mon frère, conçut le projet de chercher un nouvel amant, et jeta son dévolu sur mon confrère, le docteur L..., qui l'avait accouchée quelques mois auparavant.

» Je ne suis pas fou, je vous assure, et quoique puissent dire les médecins légistes qui feront mon autopsie, je suis bien certain d'avoir tout mon bon sens et de raisonner avec la plus parfaite logique.

» D'ailleurs, comme on ne manquera pas, si je me tue après m'être fait justice, d'attribuer ce drame à mes habitudes de morphinomanie, j'ai pris le soin d'écrire aujourd'hui un grand nombre de lettres aux personnes qui me connaissent bien, et auxquelles je raconte tous les faits en détail. S'il faut des preuves de l'intégrité de mes facul-

tés mentales, je vous donnerai d'abord celle de cette lettre, écrite entièrement de ma main, sans trembler, et je doute que vous y puissiez découvrir quelque chose de déraisonnable ou d'illogique.

» On pourra alléguer comme preuve de folie ce fait que je veuille donner une aussi grande publicité à un drame où ma honte s'étale au grand jour, et on trouvera peut-être surprenant que j'agisse ainsi. Eh bien ! cela même, je le fais exprès, je n'ai personne à ménager, et puisque les seuls êtres que ces faits atteindront le plus directement (les membres de ma famille), sont complices des forfaits commis, ou sont aussi peu recommandables que ma femme elle-même, puisque l'enfant qui porte mon nom n'est pas de moi, je donne volontairement une publicité extraordinaire aux causes qui ont amené le drame qui se passera bientôt.

» En même temps que je vous adresse ce récit, j'envoie à mes intimes une petite note indiquant mes intentions.

» Je vous autorise à publier cette lettre en entier, ou à y faire les coupures que vous jugerez à propos.

» Recevez, etc...

» Dr Léon P... »

CHAPITRE IV

On a beaucoup parlé sur la prophylaxie de la morphinomanie. On a dit, entre autres choses, que les lois devraient être sévères, farouches même, sur de pareils sujets. Mais, ce que l'on n'a pas dit, et qui aurait eu son importance, c'est qu'il est avantageux parfois de s'adresser à la conscience des hommes.

Nous croyons qu'il est utile de leur rappeler souvent leurs devoirs. Quoi qu'on en dise (nous ne pensons pas être suspect de partialité), les sermons ont du bon. Le médecin qui ordonne la morphine pour se débarrasser d'un malade ennuyeux, le pharmacien qui la délivre sans autorisation, sont de dangereux malfaiteurs.

Souvent, ils ne s'en doutent pas.

Quand on a l'insigne honneur d'exercer une profession de laquelle dépend la vie des autres hommes, on assume une tâche lourde, une responsabilité parfois embarrassante. On doit savoir mesurer ses actions, sinon toujours à une grande compétence, du moins à une conscience scrupuleuse.

Cela n'empêche pas qu'on doive user, *larga manu,* de la

morphine, quand elle devient le seul remède. Nous avons le devoir de soulager l'incurable qui souffre. Que nous importe, après tout, d'intoxiquer plus ou moins un cancéreux cachectique, si nous pouvons, par ce moyen, lui éviter les souffrances et l'angoisse d'une longue agonie. Malgré ses dangers, nous ne craignons pas de dire avec Sydenham que si l'opium n'existait pas, nous ne voudrions pas être médecin.

Le médecin devrait toujours avoir présente à la mémoire cette belle maxime de Prosper Mérimée :

« Souviens-toi de te méfier. »

CONCLUSIONS

I. — Les névropathes et les dégénérés sont, de par leur état, prédisposés à la morphinomanie. La douleur, le chagrin, la curiosité malsaine sont les causes adjuvantes.

II. — La morphine provoque des sensations voluptueuses, une euphorie complète, un bien-être absolu, mais de courte durée. A cette première phase succèdent celles d'intoxication et de cachexie.

III. — De la nature du mal il découle que son traitement doit être illusoire le plus souvent. Encore faudrait il que la loi vînt en aide à la thérapeutique.

IV. — La prophylaxie doit s'exercer autant par l'éducation morale que par les mesures sévères prises à propos.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard (Cl.). — Leçon sur les anesthésiques et sur l'asphyxie, 1875.

Bert (Paul). — Leçons sur la respiration.

Bruseau (Louis). — Contribution à l'étude du morphinisme expérimental. Essai de sérothérapie et d'opothérapie. Bordeaux, 1899.

Calvet. — Etude expérimentale et clinique sur l'action physiologique de la morphine. Thèse de Paris, 1877.

Camus. — Recherches expérimentales sur l'antagonisme de l'opium et de la belladone. Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, 1865.

Delorme (Lubin). — Contribution à l'étude clinique de la morphinomanie. Paris, 1898.

Dujardin-Beaumetz. — Dictionnaire. Article « Opium et morphine ».

Fubini. — Influenza di alcuni alcaloidi dell' opio nel chimismo della espirazione. Turin, 1880.

Gaillard (Rémy). — Essai sur le traitement de la morphinomanie. Paris, 1894.

Grasset et Amblard. — Notes sur les propriétés convulsivantes de la morphine. Gazette hebdomadaire, 1882.

Guinard. — La morphine et l'opomorphine. Etude expérimentale de pharmaco-dynamie comparée. Paris, 1898.

Hadée (Georges). — Contribution à l'étude des causes de la prophylaxie et du traitement de la morphinomanie. Paris, 1895.

Jacques. — Essai sur la localisation des alcaloïdes sur le foie. Bruxelles, 1880.

Kruyt (André-Cornélis). — Traitement psychothérapique de la morphinomanie (Méthode de Geoffroy). Paris, 1905.

Lecerf (Joseph). — Essai sur la symptomatologie de la morphinomanie. Paris, 1895.

Lefèvre (René). — Contribution à l'étude de la morphinomanie. Paris, 1905.

Magendie. — Note sur l'emploi de quelques sels de morphine comme médicaments. Paris, 1818.

Marot. — Morphinomanie et suggestion. Guérison datant de trois ans et demi. Revue de l'Hypnotisme.

Martin (E.). — Les abus de l'opium, morphinomanie, opiophagie, fumage. Revue scientifique, 1892.

— La morphinomanie en Chine. Journal d'hygiène, 1896.

Mugoulas (G.). — La cure de la morphinomanie. Traitement de Lafoux. Montpellier, 1899.

Neveu-Derotrie. — De l'hystérie consécutive à l'intoxication par la morphine. Thèse de Paris, 1890.

Oglesby (Robert). — On the relative effects of morphia and atropia on the temperature of the body. In the practitioner, IV, 1870.

Picard. — Société de biologie, 4 mai 1878.

Richet (Ch.). — Les poisons et la température. Revue scientifique, 1886.

Rieutor (Jules). — L'opium aux points de vue pharmacologique et toxicologique. Thèse de pharmacie, Montpellier, 1881.

Rodet (Paul). — Morphinomanie, morphinisme.

Roger (G.-H.). — Action du foie sur les poisons. Thèse de Paris, 1887.

Rogues de Fursac. — Manuel de psychiâtrie.

Roussilles. — Les taches bleues des morphinomanes. Publication de cinq cas nouveaux. Lyon, 1907.

Vale (Charles). — Contribution à l'étude de quelques intoxications surajoutées à la morphinomanie. De leur traitement. Paris, 1895.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 29 novembre 1910.
Le Recteur,
Ant. BENOIST

Vu et approuvé :
Montpellier, le 29 novembre 1910.
Le Doyen,
MAIRET.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !